Sinistres automobile : à quel âge une voiture coûte-t-elle le plus cher en assurance ?

Tous les véhicules ne sont pas égaux face aux risques de la route. Alors que les véhicules les plus anciens concentrent le plus grand nombre d'incidents, les véhicules récents ou spécifiques génèrent des coûts de réparation nettement plus élevés. Selon la tranche d'âge et le type de motorisation, la sinistralité varie fortement en volume comme en impact financier.

À l'heure où le parc automobile français continue de vieillir, Leocare analyse les sinistres de ses assurés et révèle quelles générations de véhicules concentrent le plus d'accidents… et les factures les plus élevées.

Une sinistralité structurée par l'âge du parc automobile

L'analyse des sinistres enregistrés entre 2025 et 2026 met en évidence une disparité majeur entre la fréquence et le coût. **Les véhicules de plus de 11 ans représentent près de la moitié des sinistres déclarés (44 %)**, mais moins d'un quart de la charge financière globale (25 %). À l'inverse, **la tranche des 1 à 3 ans constitue le véritable cœur du risque financier** pour les assureurs, **absorbant 10 % des dépenses totales tout en ne pesant que pour 6 % des événements.**

Tranche d'âge du véhicule	Part de volume de sinistres (%)	Part du coût total (%)	Indice du coût unitaire
Plus de 11 ans	44,28 %	24,52 %	Modéré
De 5 à 11 ans	33,93 %	41,58 %	Moyen-Élevé
De 3 à 5 ans	9,87 %	15,12 %	Moyen-Élevé
De 1 à 3 ans	6,34 %	10,42 %	Élevé
De 0 à 1 ans	5,58 %	8,36 %	Moyen-Élevé

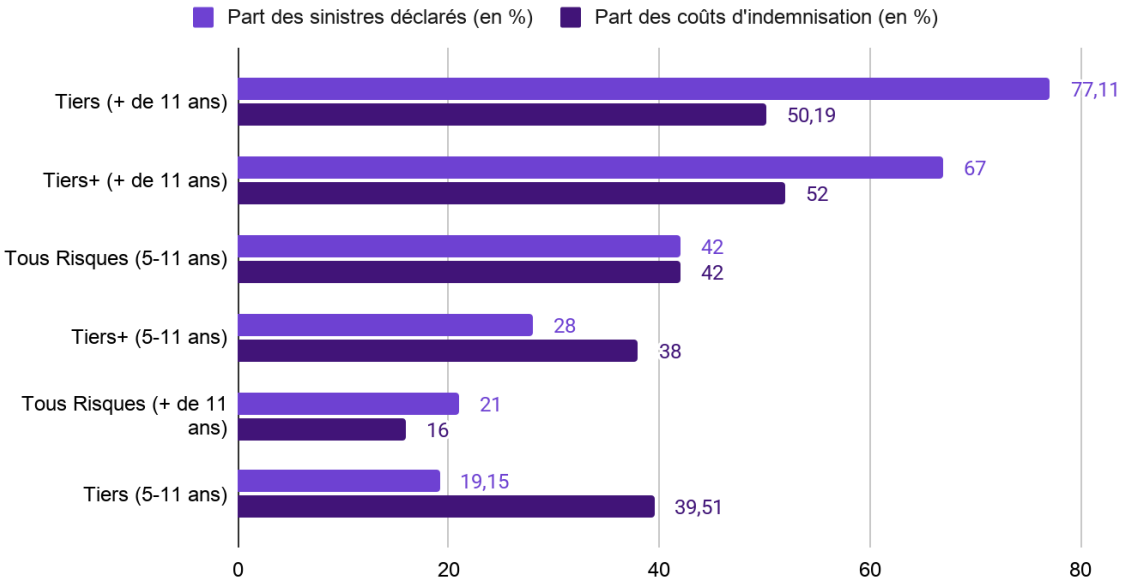
Dynamiques par formule d'assurance : Quel impact sur les contrats ?

La répartition du risque varie fortement selon le niveau de couverture choisi par l'assuré. En formule **Tous Risques, les véhicules âgés de 5 à 11 ans** dominent nettement les statistiques en concentrant **42 % du volume d'incidents** et **42 % des coûts globaux**. Quelle que soit l'ancienneté du véhicule souscrit, **les dommages avec tiers (39 %) et le bris de glace (34 %)** constituent systématiquement les deux principales causes de déclaration.

À l'inverse, les formules au **Tiers** et **Tiers+** enregistrent une nette prédominance du parc automobile ancien de plus de 11 ans, qui représente respectivement **77,11 %** et **66,72 %** du volume global des sinistres déclarés.

Cependant, la charge financière y apparaît particulièrement disproportionnée pour la tranche intermédiaire des 5 à 11 ans. **En couverture Tiers, ces véhicules ne génèrent que 19,15 % des dossiers mais captent près de 39,51 % de la dépense totale**, sous l'effet de dommages matériels plus lourds à indemniser.

Cette tendance se retrouve également en formule **Tiers+, où les véhicules de 5 à 11 ans** ne représentent que **28 % des sinistres**, mais concentrent déjà **38 % des coûts d'indemnisation**. À l'inverse, les véhicules de **plus de 11 ans**, bien qu'ils totalisent près des deux tiers des déclarations (67 %), **génèrent une part de coûts relativement plus faible (52 %)**. Ces écarts illustrent le fait que les véhicules les plus anciens déclarent davantage de sinistres, tandis que ceux d'âge intermédiaire sont à l'origine de réparations plus coûteuses lorsqu'ils sont impliqués dans un accident.



Focus Électrique : Une sinistralité concentrée sur les véhicules neufs

La voiture électrique bouscule totalement les schémas traditionnels observés sur les modèles thermiques. Alors que l'ancienneté constitue le principal moteur du volume de sinistres sur le parc traditionnel, c'est la nouveauté du véhicule qui concentre l'essentiel du risque sur le segment électrique.

Bien que le parc soit beaucoup plus récent, plus de **50 % des sinistres et des coûts** enregistrés sur les véhicules électriques concernent en effet **des modèles âgés de moins d'un an**, tandis que la tranche des **1 à 3 ans rassemble 28 % des incidents**. La typologie

des sinistres y est largement dominée par les dommages avec tiers, qui représentent à eux seuls **59 % des coûts**, suivis des **dommages sans tiers (17 %)** et du **bris de glace (16 %)**.

Cette hyper-concentration des charges dès la première année d'utilisation s'explique par la haute technicité de ces modèles. La présence de boucliers truffés de capteurs, d'optiques de pointe et de pièces de carrosserie spécifiques alourdit immédiatement la facture lors de la moindre réparation.

« *Deux dynamiques bien distinctes s'observent : d'un côté, le parc ancien (plus de 11 ans) qui génère la majorité des déclarations d'incidents, mais avec un impact financier contenu de l'autre, la tranche intermédiaire de 5 à 11 ans et les véhicules électriques récents, où la complexité technique et le coût des pièces détachées alourdissent significativement la facture de réparation dès la première année.* » **— Christophe Dandois, cofondateur de Leocare**

À propos de Leocare

Créée en 2017 par Christophe Dandois et Noureddine Bekrar, Leocare est la première néo-assurance française 100 % digitale (habitation, auto, moto, vélo, animaux). Ses contrats clairs et modulables se pilotent en autonomie via son application, adoptée par plus de 1,3 million d'utilisateurs. Data et IA permettent une gestion en temps réel et des garanties innovantes, personnalisées au quotidien. Leocare a rejoint Belfius Insurance en juin 2026. Ce rapprochement s'appuie sur une forte complémentarité et une vision commune de l'assurance digitale et de l'expérience client, avec pour objectif d'accélérer son développement et de renforcer son offre au service de ses assurés.

www.leocare.eu